NOTE – Pose 1re pierre réservoir d'eau de St-Gilles

<u>Un nouveau réservoir sur la commune de Saint-Gilles :</u>

La commune de Saint Gilles est alimentée en eau potable sur 2 étages de pression depuis le château d'eau existant : le Bas Service (environ 11 000 habitants) et le Haut Service (environ 3.000 habitants). Une analyse de la saturation de la capacité de stockage révèle que l'étage Bas Service de Saint-Gilles (dont le réservoir fait 1 000 m3) a actuellement un temps de stockage compris entre 2h00 et 3h00.

- ➢ C'est-à-dire qu'à ce jour, si un problème survenait sur l'alimentation du réservoir, 11 000 habitants de la commune seraient privés d'eau au bout de 2 à 3 heures.

- ✓ La volonté de Nîmes Métropole en créant ce nouveau réservoir est de sécuriser l'alimentation en eau de la commune. Avec cette nouvelle infrastructure, la capacité de stockage de la commune sera augmentée de 2 x 3 000 m3.

A l'heure actuelle, Saint-Gilles dispose de 2 réservoirs : l'un de 1 000 m3 (Bas Service) et l'autre de 800 m3 (Haut Service), situés tous les 2 sur le château d'eau. Ces deux réservoirs alimentent la totalité des abonnés de la commune de Saint-Gilles, soit plus de 14 000 habitants

Les 6 000 m3 de stockage supplémentaires viendront alimenter le Bas Service. Et les 1 800 m3 existants seront destinés à sécuriser le Haut Service. Ces travaux sont programmés à la fois pour sécuriser la commune en l'alimentation en eau mais aussi pour se conformer aux perspectives d'accroissement de la population Saint-Gilloise.

<u>L'opération dans sa globalité :</u>

En parallèle de la construction du nouveau réservoir d'eau, des travaux parallèles sont en cours pour :

1. Relier les réservoirs entre eux : pose de 6.500 ml de canalisations de diamètre 400mm
2. Permettre de relever l'eau du réservoir « bas » vers le réservoir « haut » : aménagements dans le château d'eau existant (surpression et renouvellement de canalisations)
3. Créer une nouvelle source d'alimentation en eau potable : forage et équipement d'un nouveau puit dans le secteur dît de Beaulieu. En effet, la commune est aujourd'hui alimentée depuis deux ressources différentes (forage des Castagnottes qui puise l'eau dans les alluvions du Rhône, forage et puits du Mas Cambon qui puisent l'eau dans la nappe superficielle villafranchienne). Un troisième site a été équipé à Beaulieu avec la création d'un nouveau forage pour puiser dans la nappe Astienne à plus de 150 mètres de profondeur.

Coût global de cette opération

- Réservoir : 4.580.000 € TTC
- Conduites 400 = 7.000.000 € TTC
- Aménagements château d'eau : 480.000 € TTC
- Forage Beaulieu : 2.000.000 € TTC

TOTAL de l'opération : 14.060.000 € TTC

Le projet est subventionné par l'Agence de l'Eau RMC à hauteur de 3 305 760 € HT.

Le nouveau réservoir et son environnement en quelques données :

D'une hauteur de 8 mètres, l'ouvrage sera semi-enterré du fait que le terrain sur lequel l'Agglo le positionne est en pente. Il dépassera de 4,50 mètres par rapport au chemin de Bouillargues et de 6 mètres de l'autre côté. Pour un diamètre de 36,5 mètres.

Une quarantaine d'arbres seront plantés en sus des haies périphériques sur la parcelle : genets de Montpellier, chênes verts, chênes pédonculés, pins parasol, jujubiers, oliviers, pistachiers…

Un suivi environnemental a été mis en place notamment par rapport à la suspicion de présence du lézard ocellé et est assuré par la société Biotope.

La fiche technique :

- ***Maîtrise d'Ouvrage : Direction de l'Eau de NM***
- *Maîtrise d'œuvre : Cabinet MERLIN*
- *Architecte : C2ARCHITECTURES*
- *Paysagiste : ATELIER LOCUS*
- *Etudes Génie Civil : GCIS*
- *Entreprises : GTM (Mandataire), HYDRAUSTAB (Co-traitant), SERPE (sous-traitant), CAMPAGNOL (sous-traitant), STRANIC TERRASSEMENT (sous-traitant), MÉNARD (sous-traitant), PRO ARMATURE (sous-traitant), MARTIN LEVAGE (sous-traitant), FT MONTAGE (sous-traitant), SOLUMAT (sous-traitant).*
- *Contrôleur Technique : ALPES CONTRÔLES*
- *Supervision Géotechnique : GEOTEC*
- *Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé : SPS SUD EST*
- *Suivi Environnemental : BIOTOPE*